

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AOI

LIBOURNE
25 JUIN 2011

RAPPORT FINANCIER 2010

Le Commissaire aux Comptes a procédé aux contrôles et vérifications des comptes de l'exercice 2010.

1. RESSOURCES DE L'EXERCICE 2010

Ressources de l'exercice 2010	2010	2009
Subventions publiques	317 360 €	311 657 €
Cotisations	13 116 €	14 130 €
Produits annexes	148 277 €	155 694 €
Dons	113 649 €	69 830 €
Association professionnelle	5 000 €	3 000 €
Divers	29 091 €	37 582 €
Total	626 493 €	585 648 €

Le montant global des ressources de l'exercice s'élève à 626 493 €. Le montant des recettes perçues est de 836 516 € dont 210 023 € de fonds dédiés reportés sur 2011.

1.1. Fonds publics

AFD

Cambodge La première tranche de la subvention d'un montant de 170 016 € a été versée le 17 mars 2010. Au 31 décembre 2010, les dépenses sur le cofinancement AFD s'élèvent à 87 079 €, les fonds dédiés reportés sur 2011 à 74 337 €

Haïti Les fonds dédiés au 31 décembre 2009 s'élevaient 73 554 €. La dernière tranche du projet d'un montant de 64 700 € a été versée le 20 septembre 2010. Au 31 décembre, les dépenses sur le cofinancement AFD s'élèvent à 75 174 €, les fonds dédiés reportés sur 2011 à 63 080 €

Laos Les fonds dédiés au 31 décembre 2009 s'élevaient 84 780 €. La dernière tranche du projet d'un montant de 81 140 € a été versée le 13 octobre 2010. Au 31 décembre, les dépenses sur le cofinancement AFD s'élèvent à 108 903 €, les fonds dédiés reportés sur 2011 à 57 018 €

FONJEP

Une subvention de 7 443 € a été obtenue sur le poste d'éducation au développement.

Agence Régionale de Santé Ile-de-France (ARS)

Une subvention de 14 000 € a été obtenue pour l'accompagnement médico-social des travailleurs migrants et l'amélioration de la santé bucco dentaire de populations défavorisées dans le Val-de-Marne.

Direction Générale de la Santé (DGS)

Une subvention de 9 000 € a été obtenue pour le financement du site sur l'accès aux soins bucco-dentaires. www.accesauxsoinsdentaires.aoi-fr.org

Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

Une subvention de 15 761 € a été allouée en 2010 pour un appui technique du programme de fluoration du sel.

1.2. Fonds privés

Le montant des fonds privés reçus en 2010 s'élève à 295 595 € dont 15 544 € sont reportés sur 2011.

Pour l'exercice 2010 le montant utilisé s'élève à 280 041 € au lieu de 233 172 € en 2009 (soit une augmentation de 20,1%).

Adhésions

En 2010, l'association compte 174 adhésions pour un montant de 13 116 € et en 2009, 214 adhésions pour un montant de 14 130 €

	2010		2009		Variation en nombre 2010 - 2009
	Nb	Montant	Nb	Montant	
Bienfaiteurs	3	1 035 €	4	1 380 €	-1
Actifs	109	9 265 €	82	6 970 €	27
Sympathisants	61	2 806 €	125	5 750 €	-64
Etudiants	1	10 €	3	30 €	-2
Total	174	13 116 €	214	14 130 €	-40

Produits annexes

Le montant total des produits annexes s'élève à 148 277 € (155 694 € en 2009) soit une diminution de 5%.

	2010	2009	Variation 2010 - 2009
Cartons de RDV	131 880 €	132 800 €	-0.62%
Cartes de vœux	9 410 €	13 014 €	-2.43%
Cartes de correspondance	4 530 €	7 200 €	-1.80%
Enveloppes	2 457 €	2 680 €	-0.15%
Total	148 277 €	155 694 €	-5.00%

Dons

Les dons reçus en 2010 s'élèvent à 129 192 € dont 15 544 € sont reportés sur 2011.
Le montant des dons utilisés en 2010 est de 113 648 €

Dons	2010		2009	
	Reçu	Reporté sur 2011	Reçu	Reporté sur 2010
Personnes physiques	6 718 €		18 125 €	
Madagascar	19 596 €	10 714 €	14 640 €	10 645 €
GACD	27 632 €		10 589 €	
CIDCDF	3 786 €			
Ortho Clean International	4 997 €		4 876 €	
Salins du Midi	11 285 €		21 600 €	
UNIDENT	7 000 €			
Comité d'hygiène Nièvre	14 000 €			
AG dons divers	1 505 €			
Cabinet partenaire	9 121 €			
Solidarité Haïti	23 552 €	4 830 €		
Total	129 192 €	15 544 €	69 829 €	10 645 €

Conseil National de l'Ordre

La subvention annuelle du Conseil National de l'Ordre National des Chirurgiens Dentistes est de 5 000 €

2. EMPLOI DES RESSOURCES

Emploi des Ressources 2010-2009	2010		2009
Projets Subventions publiques	309 918 €		311 657 €
Projets Fonds d'origine privée	88 924 €		130 063 €
Total des dépenses Projets	398 842 €	63,43%	441 720 €
Fonctionnement du siège	76 235 €	12,12%	71 518 €
Education au développement et sensibilisation	55 547 €	8,83%	21 341 €
Impressions des produits annexes	69 451 €	11,05%	57 290 €
Divers	28 702 €	4,56%	
Total	628 777 €	100,00%	591 869 €

Le montant de l'emploi des ressources s'élève à 628 777 € pour l'exercice 2010.

La répartition entre fonds publics et fonds privés :

Fonds publics* 346 063 € (55%)

Fonds privés 282 714 € (45%)

*Fonds publics : 309 918 € (projets), 7 443 € (éducation développement) et 28 702 € (divers)

La communication en 2010 bénéficie de collaborations externes, souvent bénévoles.

Un autre apport fidèle, est celui des conseils départementaux de l'ordre, des sociétés scientifiques et des partenaires commerciaux, de la presse par l'insertion de nos dépliants dans les mailings.

3. VALORISATIONS

L'Université Paris Descartes pour le compte de la Faculté de chirurgie dentaire de Montrouge met à disposition des bureaux pour un montant annuel préférentiel. La contribution de l'Université est valorisée à hauteur de 20 000 €

Le bénévolat pris en compte est celui lié aux charges de gestion à hauteur de 60 500 €

Les abandons de remboursement de frais de déplacement représentent 1 783 €

Les abandons de remboursement de frais de transport aérien représentent 957 €

La presse professionnelle fait bénéficier d'insertions à titre gracieux (21 760 €) : la CARCDSF, l'Annuaire Dentaire, la Lettre de l'Ordre National des Chirurgiens Dentistes, le Chirurgien Dentiste de France, l'Information Dentaire, les Editions CdP, l'Orthodontiste.

Valorisation 2010-2009	2010	2009
Mise à disposition (locaux, consultants)	33 000 €	20 000 €
Bénévolat	60 500 €	50 000 €
Frais de missions	2 740 €	3 759 €
Prestations (transport, annonces)	21 760 €	17 500 €
Droit d'auteur		2 460 €
Total des valorisations	118 000 €	65 881 €

CONCLUSION

Du fait notamment du développement des partenariats et des fonds privés, l'exercice 2010 est équilibré malgré une certaine hausse des charges de structure.

Les dépenses de l'exercice clos au 31 décembre 2010 s'élèvent à 628 777 € et les recettes à 626 493 €

L'insuffisance de l'exercice de 2 284 € amène les fonds propres de l'association de 17 895 € à 15 611 €

Le bilan au 31 décembre 2010, représentatif du patrimoine et de l'équilibre financier de l'association, présente des disponibilités importantes (243 K€) qu'il faut rapprocher aux fonds dédiés, c'est-à-dire des actions futures restant à financer sur 2011 (210 K€).

Les actifs réalisables en fin 2010 (292 K€) permettent de faire face aux dettes exigibles (67 K€) et aux fonds dédiés (210 K€).

L'association doit poursuivre ses recherches diversifiées de financement afin de renforcer sa structure.

Le 25 Juin 2010 Jean BERTAND Trésorier

LAROQUE THIERRY
COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

AIDE ODONTOLOGIQUE INTERNATIONALE
1 rue Maurice Arnoux
92120 MONTROUGE

28 avenue du Général Leclerc – 77610 Fontenay Trésigny
siret n°424 824 753 00059 – APE 6920 Z
thierry.laroque@cabinet-nca.fr

AIDE ODONTOLOGIQUE INTERNATIONALE
1 rue Maurice ARNOUX
92120 MONTRouGE

Mesdames, Messieurs, Membres de l'Association,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2010, sur

- le contrôle des comptes annuels de l'Association **AIDE ODONTOLOGIQUE INTERNATIONALE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Trésorier. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de ma mission j'ai analysé les conditions dans lesquelles étaient suivis les fonds de financement reçus et devant être redistribués conformément aux modalités d'application des conventions signées entre les financeurs et l'association.

J'ai obtenu des éléments probants justifiant l'utilisation de ces fonds. Ceux-ci se fondent notamment sur une comptabilité analytique par projets et dans le respect des décisions des responsables en charge des programmes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de mon rapport.

3. Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 8 juin 2011

Le Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Paris

Thierry LAROQUE

AOIBILAN AU 31/12/2010

ACTIF	BRUT	AMORT.	NET 2010	NET 2009	PASSIF	2010	2009
Matériels informatiques	5 888	5 403	485	1 062	Report à nouveau	17 895	24 116
Logiciels	652	652	0	0	Excedent/Insuffisance de l'exercice	-2 284	-6 221
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 540	6 055	485	1 062	TOTAL FONDS PROPRES	15 611	17 895
					FONDS DEBIES SUR SUBVENTIONS	194 435	73 554
					FONDS DEBIES SUR DONS AFFECTES	15 589	10 645
Stocks	4 202		4 202	4 331	Dettes Fournisseurs d'exploitation	22 529	34 525
Subventions et produits à recevoir	42 148		42 148	60 339	Dettes sociales et fiscales	36 091	29 744
Autres créances	308		308	3 343	Autres dettes	7 591	10 818
Disponibilités	243 479		243 479	107 002			
Charges constatées d'avance	1 564		1 564	1 444	Produits constatés d'avance	340	340
TOTAL ACTIF CIRCULANT	291 701		291 701	176 459	TOTAL PASSIF CIRCULANT	66 551	75 427
TOTAL ACTIF	298 241	6 055	292 186	177 521	TOTAL PASSIF	292 186	177 521

En €uros	2010	2009
Subventions	516 795	392 611
Dons et cotisations	142 354	83 960
Revenus des adhérents	148 277	155 694
Transfert de charges, remboursements, autres revenus	28 703	29 955
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	836 128	662 221
Autres achats et charges externes	455 157	446 577
Charges de personnel	166 792	139 407
Impôts et taxes	6 252	4 385
Dotations aux amortissements et aux provisions	577	956
Engagements à réaliser sur ressources affectées	210 024	84 200
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	838 801	675 525
1- RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 672	-13 302
Revenus financiers	389	7 627
Charges financières	0	0
2- RESULTAT FINANCIER	389	7 627
3- RESULTAT COURANT	-2 283	-5 675
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	0	544
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	544
TOTAL DES PRODUITS	836 517	669 848
TOTAL DES CHARGES	838 801	676 069
5- EXCEDENT / INSUFFISANCE DE L'EXERCICE	-2 285	-6 221
<i>Mise à disposition</i>	<i>33 000</i>	<i>20 000</i>
<i>Bénévolat</i>	<i>60 500</i>	<i>50 000</i>
<i>Frais de missions</i>	<i>2 740</i>	<i>3 759</i>
<i>Prestations (Transports aériens, annonces)</i>	<i>21 760</i>	<i>17 500</i>
TOTAL VALORISATION GRATUITE	118 000	91 259

AOI COMPTES ANNUELS 2010

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice 2010 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable des associations.

Les principes retenus sont :

- l'image fidèle
- la régularité et la sincérité
- la prudence
- la permanence des méthodes
- ainsi que la continuité de l'exploitation

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Concernant les nouvelles normes comptables relatives aux éléments d'actifs immobilisés, l'association s'est placée sous le régime dérogatoire, aucune immobilisation n'étant décomposable.

Toutes les créances et les dettes sont à échéance à moins d'un an.

La valorisation des mises à dispositions et du bénévolat ne porte que sur les actions jugées significatives et est faite sur la base d'un coût de remplacement moyen estimé.

Les fonds associatifs intègrent éventuellement les fonds dédiés qui correspondent aux fonds affectés à des actions non encore entamées et pouvant être repris par le tiers financeur en cas de non réalisation.